



GRAND CONSEIL

Interpellation - 25_INT_16 - Thierry Schneiter et consorts - POCAMA ou comment différencier les manifestations

Texte déposé :

Interpellation :

Au moment, où l'on apprend l'arrivée d'un POCAMA 2.0, une migration technique du système actuel qui sera remplacé fin février 2025, passablement de questions se posent. En effet, il y a beaucoup à dire sur l'évolution de ce portail, présenté à ses débuts comme le portail unique des manifestations. Il n'est plus unique (BUSAMA et la demande d'utilisation de champs pour parcage doivent se faire en parallèle) et il apparaît plus comme une information aux services souhaitant entraver l'organisation de manifestations, principalement bénévoles. D'autre part, tant les milieux associatifs que le service cantonal concerné par le sport n'ont pas été consultés pour cette migration technique. Autant dire qu'il y a fort à parier que l'évolution ne se fera pas en faveur des utilisateurs du portail.

J'ai ainsi l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Quels utilisateurs (organisateur de manifestations) ont été impliqués dans l'évolution en cours de POCAMA ?
- POCAMA 2.0 redeviendra-t-il le portail UNIQUE dédié aux manifestations (ou d'autres démarches devront-elles toujours faites en parallèle) ?
- POCAMA 2.0 a-t-il été conçu comme une aide ou une entrave aux organisateurs ?
- POCAMA 2.0 fera-t-il la différence entre une manifestation de minime ou de grande importance ?
- Quels moyens seront mis en œuvre afin que toutes les demandes, en attente de pouvoir être déposées depuis des mois, qui ne pourront être déposées que depuis mars, et devant être validées pour le 16 juin au plus tôt, soient traitées dans les délais ?

Conclusion : Ne souhaite pas développer

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Alexandre Berthoud (PLR)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Aurélien Clerc (PLR)
5. Bernard Nicod (PLR)
6. Carole Dubois (PLR)
7. Carole Schelker (PLR)
8. Cendrine Cachemaille (SOC)
9. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
10. Charles Monod (PLR)
11. Circé Fuchs (V'L)
12. Cloé Pointet (V'L)
13. Denis Dumartheray (UDC)
14. Elodie Golaz Grilli (PLR)
15. Fabrice Tanner (UDC)
16. Felix Stürner (VER)
17. Florence Gross (PLR)
18. Georges Zünd (PLR)
19. Gérard Mojon (PLR)
20. Grégory Bovay (PLR)
21. Grégory Devaud (PLR)
22. Guy Gaudard (PLR)
23. Isabelle Freymond (IND)
24. Jacques-André Haury (V'L)
25. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
26. Jean-Daniel Carrard (PLR)
27. Jean-Franco Paillard (PLR)
28. Jean-François Cachin (PLR)
29. Jean-Louis Radice (V'L)
30. Jean-Luc Bezençon (PLR)
31. Jean-Marc Udriot (PLR)
32. Jerome De Benedictis (V'L)
33. John Desmeules (PLR)
34. Josephine Byrne Garelli (PLR)
35. Laurence Bassin (PLR)
36. Laurence Cretegy (PLR)
37. Loïc Bardet (PLR)
38. Marc Morandi (PLR)
39. Marc-Olivier Buffat (PLR)
40. Marion Wahlen (PLR)
41. Mathieu Balsiger (PLR)
42. Maurice Gay (PLR)
43. Maurice Neyroud (PLR)
44. Michael Demont (UDC)

45. Monique Hofstetter (PLR)
46. Muriel Thalmann (SOC)
47. Nicolas Bolay (UDC)
48. Nicolas Suter (PLR)
49. Nicole Rapin (PLR)
50. Olivier Agassis (UDC)
51. Patrick Simonin (PLR)
52. Philippe Germain (PLR)
53. Pierre Kaelin (PLR)
54. Pierre-Alain Favrod (UDC)
55. Pierre-André Romanens (PLR)
56. Pierre-François Mottier (PLR)
57. Romain Pilloud (SOC)
58. Sébastien Cala (SOC)
59. Sergei Aschwanden (PLR)
60. Stéphane Balet (SOC)
61. Stéphane Jordan (UDC)
62. Théophile Schenker (VER)
63. Valérie Zonca (VER)